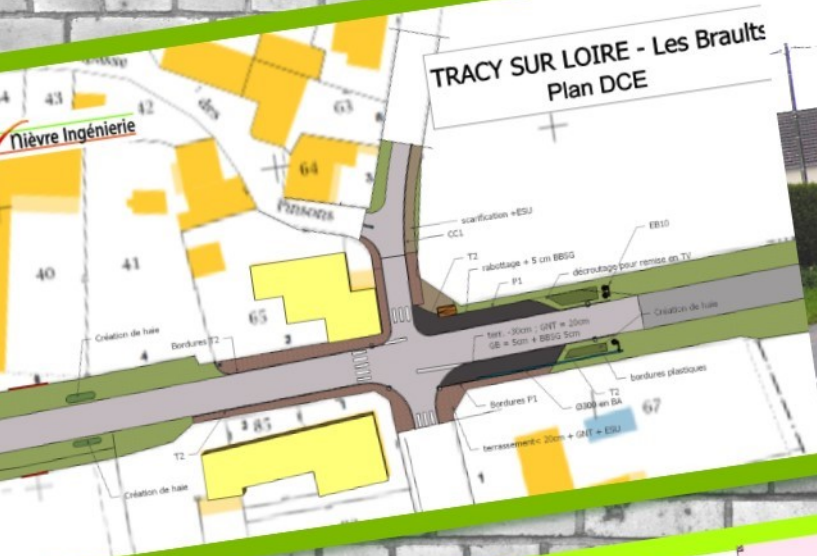


# TRACY

le mag

Année 2019 - N° 173

Janvier à Avril



# 2019

# L'année des Travaux



## Mot du Maire

**C**hers Habitants de Tracy, Chers Amis,

Riche en projets, 2019 sera l'année de la concrétisation de nombreux dossiers sur lesquels nous travaillons depuis plusieurs années, comme l'illustrent les photos de la couverture de cette édition ; à savoir :

- ◆ L'aménagement de l'entrée Est des Braults qui sera réalisé en juin.
- ◆ La traversée de Maltaverne, après plusieurs études menées depuis la mise en service de la déviation, sera mise en test rapidement afin que les travaux puissent commencer après l'été.
- ◆ La construction des ateliers municipaux, projet du mandat de Denis GAUDRY, a commencé le 9 mai et devrait se terminer en fin d'année.
- ◆ La première phase de la rénovation énergétique de la mairie est terminée et nous aurons le plaisir de vous convier prochainement à son inauguration, vous réservant la surprise d'une belle exposition de peintures.
- ◆ La zone d'activité poursuit son développement avec l'arrivée d'une nouvelle entreprise qui emménagera dans ses locaux durant l'été.

Vous pouvez compter sur votre conseil municipal pour être à l'écoute sur l'ensemble des sujets dont il a la compétence.

J'espère avoir le plaisir de vous rencontrer sur les nombreuses manifestations programmées ces prochaines semaines ; vous trouverez le calendrier dans votre bulletin.

Dimanche 19 mai, une manifestation contre la mucoviscidose aura lieu à Boisgibault. Nous vous attendons nombreux pour soutenir cette cause.

Bien amicalement.  
Le Maire,  
Sylvain COINTAT



..... Infos diverses.....

Monsieur le Maire vous rappelle
Qu'en vertu de l'arrêté n° 15-1986 du 09.12.1986 les terrains en friche doivent être entretenus en bon état de propreté, les herbes et broussailles coupées régulièrement. Votre attention est attirée sur les risques d'incendie qui peuvent exister au cours de cet été

Qu'en vertu de l'arrêté municipal n° 18/1998 du 23.06.1998, les baignades sont interdites sur le territoire de la commune. Tout contrevenant s'exposerait à ses risques et périls.



Qu'en vertu de l'arrêté préfectoral du 21/05/2007 portant réglementation des bruits du voisinages Propriétés privées : Article 5 : ....Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables: 8h30- 12h / 14h-19h

Les samedis:9h - 12h / 14h-18h30

Les dimanches et jours fériés: 10h-12h

Article 6 : ..... Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos attenant ou non à une habitation, susceptibles par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique.

Qu'en vertu de l'arrêté ministériel du 24 avril 1979, le ramassage de l'escargot commun (escargot de Bourgogne) est INTERDIT pendant la durée de sa période de reproduction, à savoir du 1er avril au 30 juin inclus. Pendant les autres mois de l'année, le ramassage de l'escargot de Bourgogne est autorisé, sauf si la coquille a un diamètre inférieur à 3 cm. Le non-respect de cet arrêté constitue un délit puni de fortes amendes.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



La date limite d'inscription pour participer au concours communal de fleurissement a été fixée au

VENDREDI 28 JUIN 2019

Inscrivez-vous dès maintenant au secrétariat de la mairie.

Les personnes inscrites pourront bénéficier d'une réduction de 10% à valoir dans le magasin Jardiland de Cosne, sur présentation d'une carte établie par la mairie



VOISINADE 2019

Alain et moi-même vous convions à notre traditionnel repas des voisins.

Rendez-vous le Samedi 29 juin 2019 à partir de 19 h 30

Place du 8 mai à Boisgibault Chacun amène son pique-nique . Nous nous occupons des tables et bancs.

Contact : Dominique au 06 67 00 29 57

Naissances

Mariages

Décès

Etat Civil



Ils sont arrivés :

- le 04.01.2019 à GIEN, Emma JEUNET (Boisfleury)

- le 27.01.2019 à NEVERS, Nolan TRUCHOT-NEHOU (Boisgibault)



Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



# Mairie Mairie Mairie Mairie Mairie Mairie Mairie Mairie

**Zoom sur les réunions de votre conseil municipal des 14 janvier, 11 février, 28 mars et 8 avril 2019**

*Les procès verbaux sont consultables en intégralité en mairie.*

## Révision du Plan Local d'Urbanisme

Pour rappel, l'enquête publique a eu lieu du 5 novembre au 5 décembre 2018. Compte tenu des remarques émises par le commissaire enquêteur dans son rapport remis le 27 décembre 2018, et des personnes publiques associées, le plan local d'urbanisme révisé est définitivement approuvé.

## Dotation Cantonale d'Équipement 2018

Comme l'année précédente, la commission permanente du conseil départemental a décidé d'attribuer à la commune une aide d'un montant de 8 506 € au titre de la dotation cantonale d'équipement (programme 2018) pour des travaux de voirie et de bâtiments communaux. Celle-ci sera affectée aux travaux d'aménagement de sécurité aux Braults.

## Aménagement des Bords de Loire aux Loges

Suite aux travaux d'élagage, courant septembre 2018, deux arbres (1 acer platanoïde et 1 tyllia platyphyllos) seront plantés au printemps 2019. Une table de pique-nique supplémentaire en bois autoclave avec accès PMR (personnes à mobilité réduite) sera également installée.

## Aménagement de la sécurité sur la RD 4 aux Braults

La consultation des entreprises via la plateforme dématérialisée a eu lieu du 3 au 22 janvier 2019. La commission d'appel d'offres s'est réunie le 28 janvier. L'entreprise Merlot a été retenue avec une offre de 42 473,40 €. Les travaux sont prévus pour la première quinzaine de mai. Une circulation alternée sera mise en place afin d'assurer la sécurité du chantier. Les plantations prévues seront faites par les agents de la commune et des radars pédagogiques mobiles seront installés.

## Aménagement de Maltaverne

En accord avec le Département, une signalisation temporaire avec des balises sera mise en place afin de tester en réel avant les travaux définitifs. Le dossier de consultation des entreprises sera publié courant juin pour un début des travaux estimé courant septembre.

## Ateliers municipaux

Suite à la consultation des entreprises qui a eu lieu du 11 février au 14 mars 2019 via la plateforme dématérialisée, la commission d'appel d'offres s'est réunie le 18 mars pour l'ouverture des plis. Les critères pour retenir les entreprises sont les suivants : 40 % pour le prix et 60 % pour le mémoire technique. Une note sur 100 est ainsi attribuée à chaque offre. Après vérification de ces dernières

par le maître d'œuvre (SIEEEN), les entreprises retenues sont les suivantes :

Lot 1 Voirie et réseaux divers : Ent. MERLOT ;  
Lot 2 Maçonnerie Carrelage : Ent. MORINI ;  
Lot 3 Charpente métallique : Ent. ROYER ;  
Lot 4 Couverture Zinguerie : Ent. GUILLAUMOT ;  
Lot 5 Serrurerie Porte sectionnelle : Ent. LA-GOUTTE et FILS ;  
Lot 6 Menuiserie bois : Ent. ARTISANS PLUS ;  
Lot 7 Plâtrerie Isolation Peinture : Ent. S.B.P.R ;  
Lot 8 Electricité Chauffage électrique : Ent. GALLOIS ;  
Lot 9 Plomberie V.M.C. : Ent. GALLOIS.

Le montant total HT s'élève à 329 049,46 €. Les travaux débuteront mi-mai.

## Avenant à la convention de prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage Nièvre Ingénierie

Le Département de la Nièvre a décidé de rendre le service Nièvre Ingénierie indépendant en créant à compter du 1er janvier 2019 l'Agence technique départementale Nièvre Ingénierie. Il est donc nécessaire de signer un avenant à la convention établie le 6 décembre 2018 pour les travaux de Maltaverne.

## Renouvellement du contrat SEGILOG

Le contrat de prestation de services avec Segilog / Berger Levrault est établi pour 3 ans. Il comprend : une part d'investissement pour la cession du droit d'utilisation des logiciels existants (comptabilité, paye, état civil et élections) ainsi que le développement et la cession du droit d'utilisation de nouveaux logiciels ; et une part de fonctionnement pour la maintenance de ces logiciels et la formation des utilisateurs sur site. Le contrat est renouvelé pour 3 ans.

## Zone d'activité de Tracy

Le 8 mars 2019, une première réunion d'information a eu lieu à la mairie de Tracy en présence de quelques élus de la commune et de la communauté de communes, de l'adeb Cosne (agence de développement économique du bassin de Cosne) et du service Nièvre Aménagement. Ce dernier est chargé d'étudier le projet qui sera largement évoqué lors de la prochaine réunion de la commission de développement économique (composée d'élus de la communautés de communes Loire, Vignobles et Nohain et de membres de l'adeb Cosne) qui se tiendra exceptionnellement à la mairie de Tracy le 17 avril prochain<sup>(1)</sup>. D'autres réunions suivront. Déclaré d'intérêt intercommunautaire, le projet sera financé intégralement par la communauté de communes.

<sup>(1)</sup> réunion reportée au 15 mai 2019

# Mairie Mairie Mairie Mairie Mairie Mairie Mairie Mairie

## Projet du cabinet de kinésithérapie

Pour rappel, le logement communal n'étant pas adapté à l'activité de kinésithérapeute, Mme BRATZKE souhaiterait faire construire un nouveau local à côté de la mairie. Si le premier projet n'a pas abouti du fait de l'entreprise sollicitée, le second était trop onéreux pour elle. Les Maisons phénix lui ont fait une proposition commerciale qui entre dans son budget. Le projet est en attente de validation.

## Comice agricole 2019

Le char pour le comice agricole a été retenu auprès du comité des fêtes de Saint-Satur. Un courrier a été envoyé à chaque jeune fille de la commune en âge de participer à l'élection de « Miss Tracy ». Une seule d'entre-elles s'est présentée. L'élection prévue initialement le 23 mars 2019 sera remplacé par un vin d'honneur le 30 mars.

La reine du comice sera élue le 4 mai à Pouilly. Afin de n'avantager personne, chaque commune aura le même nombre d'électeurs et chaque électeur devra se prononcer pour deux candidates.

## 43<sup>ème</sup> Tour Nivernais Morvan Elite

La première étape du TNM Elite 2019 au départ de Neuvy-sur-Loire le 20 juin passera par la commune de Tracy et se terminera à Saint-Andelain.

## Finances publiques

Rappel des programmes prévus en 2019 : aménagement de l'entrée Est des Braults et de la traversée de Maltaverne ; création des ateliers municipaux et d'un parking à la salle des fêtes ; aménagement des Loges.

Le compte administratif 2018 est conforme au compte de gestion réalisé par le comptable du trésor et affiche les résultats de clôture suivant :

INVESTISSEMENT	
A. Report antérieur (au 01/01/N)	125 834.96
B. Dépenses de l'exercice	213 656.84
C. Recettes de l'exercice	185 297.45
D. Solde d'exécution cumulé (A-B+C)	<b>97 475.57</b>
E. Solde des restes à réaliser	-188 259.40
F. Besoin de Financement (D+E)	<b>90 783.83</b>

FONCTIONNEMENT	
G. Report antérieur (au 01/01/N)	109 019.95
H. Dépenses de l'exercice	625 673.44
I. Recettes de l'exercice	674 207.40
J. Résultat de l'exercice (I-H)	48 533.96
K. Résultat à affecter	<b>157 553.91</b>

Compte tenu des restes à réaliser, le résultat 2018 est affecté de la façon suivante :

L. Affectation en réserves (F)	<b>90 783.83</b>
M. Report en investissement (D)	<b>97 475.57</b>
N. Report en fonctionnement (K-L)	<b>66 770.08</b>

Le budget primitif 2019 s'équilibre en dépenses et en recettes à 735.050,21 € en investissement et à 824.824,08 € en fonctionnement.

Le conseil municipal ne souhaite pas augmenter les taux des taxes locales qui s'établissent comme suit :

- Taxe d'habitation 5.58 %,
- Taxe foncière du bâti 9.63 %,
- Taxe foncière du non bâti 38.58 %.

## Transfert des compétences « eau et assainissement » à la communauté de communes

Le « assainissement » aux communautés de communes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, en lieu et place des communes.

Considérant toutefois que cette même loi permet le report de ce transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2026 si, avant le 1<sup>er</sup> juillet 2019, au moins 25 % des communes membres de la communauté de communes représentant au moins 20 % de la population délibèrent en ce sens.

Face à la proximité de l'échéance du 1<sup>er</sup> janvier 2020, et compte tenu de la variété des modes de gestion du service public de l'eau potable existant sur le territoire de la communauté de communes Loire Vignobles et Nohain et des implications immédiates d'un transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2020, il y a lieu d'engager une réflexion sur l'avenir de la gestion de ce service public, laquelle nécessite un report au 1<sup>er</sup> janvier 2026 du transfert de la compétence « eau ».

Le conseil municipal s'oppose au transfert de plein droit de la compétence eau potable au 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la communauté de communes et approuve le report du transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

**A VENDRE**



**Vente du tracteur et de son chargeur à un habitant ou un exploitant de la commune.**

**Pour tous renseignements techniques :  
Auprès de la mairie ou des agents du service technique.**

**Offre à déposer sous enveloppe à la mairie jusqu'au 28 juin  
(le conseil municipal s'est fixé un prix de réserve).**

***Le but étant de céder le tracteur à sa juste valeur et d'en faire profiter quelqu'un qui en aura l'utilité sans faire monter les enchères.***



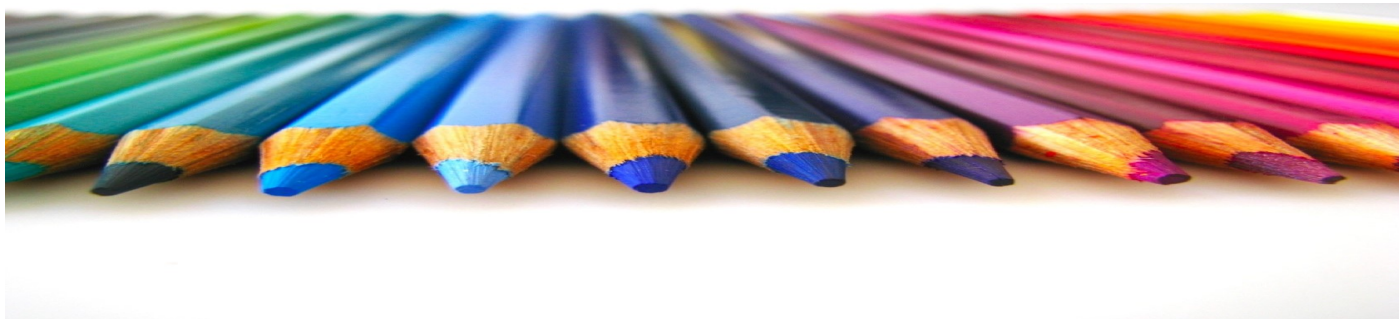
École École École École École École École École École

## En avant les ani...mots

Mercredi 27 mars, les élèves du CP au CM2 ont ouvert le festival de littérature jeunesse de la médiathèque de Cosne sur Loire avec leur conte musical *En avant les ani...mots*. Les élèves ont été très chaleureusement applaudis à la fin de leur représentation. Une très belle réussite et de très beaux souvenirs. Une deuxième représentation aura lieu le mardi 18 juin à l'école dans le cadre du festival *Deux Croches Loire*.

Ecole





## Rencontre littéraire à l'école

Au mois de janvier, la classe maternelle a continué son projet sur les saisons en partenariat avec le musée de la Loire de Cosne. Les élèves ont regardé différentes maquettes de bateaux, étudié celle de la gabarre avec son mât qui se baisse et réalisé de petits bateaux en origami. Ils ont aussi analysé un tableau sur l'hiver d'Albert Dardy : « Effet de neige sur le pont de Cosne ».

Nous avons ensuite travaillé sur une production de livres méli-mélo d'animaux afin de participer au concours de la médiathèque. Le jour de l'inauguration du festival jeunesse, la classe a obtenu le 3ème prix pour les trois petits livrets réalisés.

La journée importante de cette période est sans aucun doute la venue de l'auteur-illustrateur Gilles Bachelet dans notre classe le jeudi 28 mars. Depuis plusieurs mois, les enfants découvraient ses livres, ses héros, et réalisaient des productions en rapport avec son univers. Une telle rencontre est l'aboutissement de tout un travail. Les enfants étaient motivés et enthousiastes. Il a dessiné devant nous, a lu un livre, a répondu à nos questions. La visite s'est conclue par un apéritif avec évidemment des carottes. L'auteur était enchanté de notre accueil et de nos nombreux cadeaux.

Cycle 1



Les élèves de CE1-CE2-CM1 et CM2 ont eu la chance de recevoir dans leur classe Emmanuel Bourdier, auteur de littérature jeunesse. Une belle rencontre pendant laquelle les élèves ont pu lui présenter leurs travaux: scénettes, productions d'écrits et productions plastiques. L'auteur est reparti avec un livre confectionné par les élèves et quelques mets de notre région.

CE1-CE2-CM1-CM2







**École École École École École École École École École**

**MÉNAGEMENTS SOLIDAIRES**

**CONTRE LA MAUCO**

**Dimanche 19 mai 2019**

**Ecole « Les Tilleuls »**  
Tracy sur Loire, Boisgibault

A partir de 10 heures

*Concert Vitazik à partir de 14 H*

*Restauration et buvette*

*Les vigneronns de Tracy sur Loire*

*3 marches (6.12.18 Km) Balade familiale à vélo (VTT-VTC)*

*Magicien, maquillage enfants, jeux...*

*Venez nombreux nous aider à soutenir cette cause.*

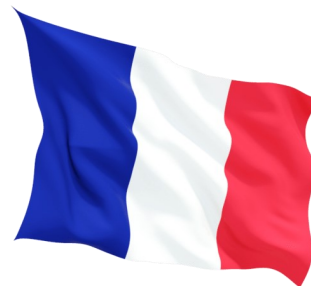
Cérémonie du mercredi 8 mai 2019

**T**rès belle cérémonie et forte participation des habitants de la commune pour cette cérémonie du 8 mai 2019 malgré la pluie.

ACPG – CATM  
DE  
TRACY-SUR-LOIRE



le Bleuet de France





**NOUVEAU**  
60 ans  
et plus

## « CONVI'BUS »

transport à la demande

Le Centre Social de Pouilly-sur-Loire peut vous aider dans vos déplacements

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
- obligation de réserver 48 heures à l'avance



**Réservations et renseignements :**

03.86.39.14.33

ou

centre-social-pouilly@orange.fr

Site web : [www.centre-social-pouilly.fr](http://www.centre-social-pouilly.fr)

Facebook : cspouillysurloire

Avec le Convi'Bus, le Centre Social vous accompagne sur le territoire de la Communauté de Communes Loire, Vignobles et Nohain.



Centre Social de Pouilly-sur-Loire  
5 bis Place des Frères Mollet  
58150 Pouilly-sur-Loire  
Contact :  
Tél : 03.86.39.14.33  
Site web : [www.centre-social-pouilly.fr](http://www.centre-social-pouilly.fr)  
Facebook : cspouillysurloire



## « Les Ateliers Bons Jours »

A partir d'Avril 2019 va se mettre en place l'Atelier :



**«FORCE ET FORME AU QUOTIDIEN ?  
REVEILLEZ LE POPEYE QUI EST EN VOUS ! »**



**OBJECTIFS :**

- Maintenir en douceur son endurance, sa force et sa souplesse
- Travailler son renforcement musculaire avec des exercices adaptés
- Mieux connaître l'influence de la pratique d'activité physique sur sa santé

12 séances collectives de 01h30, 2 fois par semaine encadrées par un animateur professionnel

### LANCEMENT DE L'ATELIER

Lundi 29 avril 2019 A 10h00

Foyer Logement « Le Côteau des Vignes »  
Rue Ferdinand Gambon - 58150 POUILLY SUR LOIRE  
Renseignements/inscriptions  
03.86.39.14.33 / 03.86.61.58.30



**L**e 10 Février 2019, l'Association Sportive et Culturelle de Tracy (ASCT) a eu le plaisir d'organiser l'événement culinaire « La tartiflette ». Cette édition a connu une belle réussite. Ainsi c'est une centaine de personnes qui s'est réunie à la salle des fêtes de Tracy autour d'un repas convivial. Les bénévoles de l'ASCT ont œuvré en cuisine et en salle tout le dimanche dans la convivialité et la bonne humeur. Par ailleurs, Mr Thomas PAURON, DJ Thomas, a assuré l'animation dansante durant toute l'après-midi.



**U**n mois plus tard, le 10 Mars 2019, la marche et circuit de VTT a réuni 81 participants. Malgré le temps mitigé voire pluvieux, les vététistes ont parcouru 32 km, nos marcheurs et coureurs se sont exercé sur des parcours de 6, 12 et 18 km de bonne facture. Après l'effort, les sportifs ont pu profiter d'un point ravitaillement pour reprendre des forces. Cette matinée s'est achevée par le verre de l'amitié en compagnie de Monsieur le Maire et d'élus. L'ASCT remercie aussi Mr REBOULEAU, Président du Braquet Olympien de TRACY, pour l'aide apportée au tracé du circuit vtt.



*Equipe de courageux vététistes*

Voici une liste non exhaustive des bénévoles : Bernadette BACHES, Mireille BABUT, Michelle OEILLARD, Geneviève RIFFAULT, Daniel AUVIGUES, Isabelle RAMEAU, Christian CAMPBELL, Catherine GENTY, Patrick MICHEL, Benjamin NOURRY et Pauline PABIOT ainsi que Christophe RAMEAU, notre chef cuisinier et son sous-chef, Lulu RIFFAULT.

Le Président, Gérard MARIE, tient à remercier tous les bénévoles de l'association pour leur travail et leur soutien.

Pour le Président,  
Les secrétaires, Christian CAMPBELL, Pauline PABIOT.



# Samedi 15 JUIN 2019

A 19 heures

A la salle polyvalente de Boisgibault

Les élèves du cours de théâtre de l'école de Tracy sur Loire  
et la Compagnie Chantepleure vous invitent  
à la représentation de leur spectacle de fin d'année

## "Sur les Tréteaux"

Sur des textes de  
Molière - Patrick Benoit



ENTREE LIBRE

A chacun d'apprécier en fonction de ses moyens le prix qu'il accorde à cette rencontre



.....Dans notre chapeau.

Une billetterie gratuite sera mise en place afin d'estimer le nombre de spectateurs.  
Vous pourrez réserver vos places :

- Auprès des adhérents de l'association et des élèves
- Par mail: [lacompagniechantepleure@gmail.com](mailto:lacompagniechantepleure@gmail.com)
- Par téléphone: 06 15 81 17 67

Visitez notre site: <http://www.lacompagniechantepleure.com>

La Compagnie Chantepleure® Association Loi 1901 - J.O. du 12/12/2015 - n°W584000942 déclarée à la Sous-Préfecture de Cosne sur Loire (58)  
Siège Social: 17 rue de Narliou 58150 TRACY sur LOIRE Tel: 03 86 22 14 68 Port: 06 15 81 17 67 Mail: [lacompagniechantepleure@gmail.com](mailto:lacompagniechantepleure@gmail.com)

# Agenda

## En Mai

- ♣ Le 19 : «Enfants solidaires contre la mucoviscidose»

## En juin

- ♣ Le 15 : Théâtre « Sur les Tréteaux »
- ♣ Le 22 : Fête de l'École
- ♣ Le 28 : Inauguration de la mairie et exposition de peintures
- ♣ Le 29 : Fête des Voisins, place du 8 mai à Boisgibault



## En juillet

- ♣ Le 13 : Fête du 13 juillet (feu d'artifice et bal)
- ♣ Le 14 : Les Années Folles au Château de Tracy



## Associations

ASCT G.Marie 06 07 44 28 18

asct.tracy58@yahoo.com

Compagnie  
Chantepleure P.Benoit 03 86 22 14 68  
06 15 81 17 67

lacompagniechantepleure@gmail.com

Le Braquet Olympien  
C.Rebouleau 06 69 03 21 08  
N.Branquinho 06 61 08 28 62

le-braquet-olympien@laposte.net

Société de chasse  
G.Copineau 03 86 26 12 50

Music of Universe  
E.Lebeaut 06 37 18 58 74

Coopérative scolaire  
S.Seillier 03 86 26 14 15

Anciens Combattants  
(ACPG) G.Milan 03 86 26 17 71  
(mairie)

Syndicat viticole  
E.Crochet 03 86 26 19 95

## Municipalité

Maire  
Sylvain Cointat 06.70.43.14.15

1° Adjoint  
Alain Cailbourdin 03.86.26.17.73

2° Adjoint  
Monique Rabereau 03.86.26.15.95

Mairie  
Chrystel Aubert 03.86.26.17.71  
Véronique Perlat

mairie.tracy-sur-loire@wanadoo.fr

### Horaires d'ouverture au public

Lundi:	9h-12h
Mardi:	14h-17h
Mercredi:	9h-12h—14h-17h
Jeudi:	14h-17h
Vendredi:	9h-12h—14h-17h

# Coordonnées